

Activités de l'ASBEC 2021 - 2022 en bref

Dossiers de l'ASBEC (liste non exhaustive)

Protection des Rives de l'Aire :

La renaturation entre le pont de Lully et la frontière est en cours.

Il a été décidé de créer trois groupes de travail mixte (administration - associations) par thématique en vue de concrétiser les demandes des associations. L'ASBEC a participé au groupe de travail «eau qualité et quantité ». Cela a été l'occasion de rappeler l'impact des serres et des Cherpines dans la plaine et le vallon de l'Aire.



Reconstruction de la Poste de Bernex

Lors de l'enquête publique sur le projet de reconstruction du bâtiment de la Poste de Bernex avec 14 logements, l'ASBEC a critiqué le projet de service immobilier de la Poste. Le nouveau local postal prévu est trop petit pour le nombre d'utilisateurs de Bernex, Confignon et une partie de la Champagne, aucun lieu de vie ou places de jeu prévus ce qui implique que ce sera la Commune qui devra fournir les espaces de loisirs pour les futurs habitants, le projet favorise trop la voiture alors que le besoin est de diminuer la circulation automobile sur la rue du village.



30 km/h généralisé à Bernex et Confignon

Le coteau de Bernex tant à Bernex qu'à Confignon est maintenant à 30 km/h, ce qui répond à une de nos demandes constantes. On regrettera que les deux communes ne se soient pas mises d'accord. Bernex a mis en place une zone 30 alors que Confignon a choisi curieusement d'avoir des axes à 30 km/h.

La mise en place de la zone de rencontre de Sézenove (20 km/h et priorité aux piétons) répond également à une de nos demandes. On regrettera que le 40 km/h soit maintenu pour plusieurs chemins et que la Commune n'ait pas mis le reste du village à 30.



Sauvegarde du parc public des Évaux

Le Grand Conseil a soutenu notre demande. Le Grand Conseil et Onex sont entre le projet du centre de formation, Confignon et la Ville de Genève sont pour. Lancy et Bernex ne se prononcent pas.

Les premiers recours seront effectués en mai 2022. À noter que l'autorisation des mesures de circulation a été donnée sans enquête publique ce qui est contraire à l'article 25 de la constitution fédérale sur le droit d'être entendu.

À suivre. Voir le site sauvons-parc-evaux.ch



Aménagements le long du tram 14

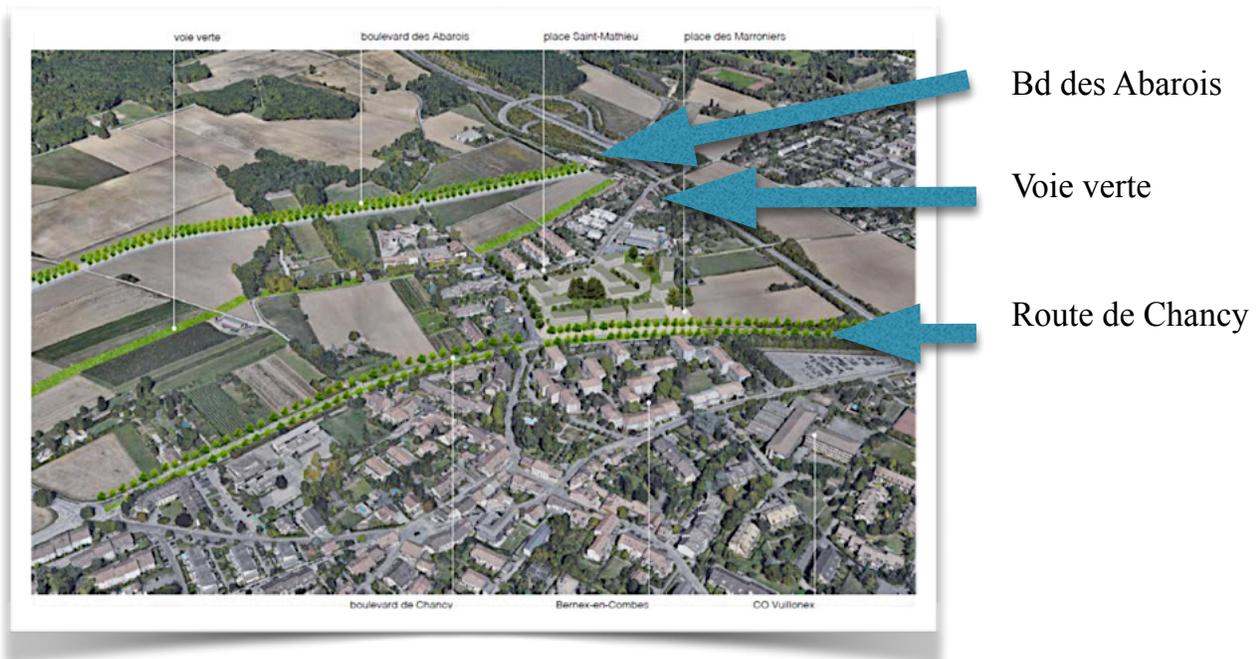
L'ASBEC prépare un dossier pour le Canton pour relever les améliorations à apporter à la réalisation qui n'est pas la hauteur des attentes.

Par exemple la piste cyclable côté Jura ne mesure que 1m25 (1m75 pour celle côté Salève) ce qui la rend très dangereuse pour les cyclistes. Résultat, la plupart des cyclistes utilisent le mail mixte piétons - cyclistes, y compris les VAE (vélo à assistance électrique) ce qui rend le cheminement piéton désagréable.



Bernex-Est et boulevard des Abarois

L'ASBEC va collaborer avec le Groupement de St Mathieu pour faire des propositions pour éviter un entonnoir à voitures.



Voie verte et/ou voie cyclable directe plaine de l'Aire - Genève

L'ASBEC préconise une *voie verte* ou un axe cycliste direct St Julien-en-Genevois / Soral - Cherpines - Lancy Pont-Rouge. À initier.

Rue du village

L'ASBEC demande une zone rencontre (20 km/h priorité piétonne) entre la Mairie et le chemin de la Vieille Fontaine, Ce que le Canton refuse pour l'instant. À relancer

Avril 2022

